



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

RER

Question écrite n° 6468

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint M le ministre des transports et de la mer sur les problèmes auxquels sont confrontés les usagers de la gare RER d'Aubervilliers-La Courneuve. En effet, depuis la connexion à la gare du Nord de la ligne B du réseau express régional, les Courneuviens et les Albertivillariens usagers de cette gare pourraient rallier le centre de Paris dans des délais rapides montrant l'efficacité des transports en commun en zone urbaine. Cependant, la fréquence des rames s'arrêtant à cette gare est largement insuffisante au regard du nombre des usagers concernés. Les délais entraînant des temps d'attente trop longs, les principales victimes sont les salariés pour lesquels l'allongement du temps passé dans les transports provoque une détérioration de leurs conditions de vie. De plus, ces mêmes usagers doivent faire face à la fermeture de la gare aux heures matinales et tardives de la journée. L'augmentation de la fréquence des rames jusqu'à son doublement en particulier aux heures de pointe et la réouverture de la gare le matin et le soir sont nécessaires pour permettre l'amélioration des conditions de transport des habitants de ces deux villes et préserver la qualité du service public. En conséquence, elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour leur réalisation.

Texte de la réponse

Reponse. - La gare RER d'Aubervilliers - La Courneuve bénéficie d'un train au quart d'heure dans chaque sens de 5 heures du matin à 0 h 30 environ. Cette offre de transport, qui est de même niveau que celle des autres gares de la proche banlieue, apparaît globalement satisfaisante. La présence d'agents est assurée en gare d'Aubervilliers - La Courneuve pendant la quasi-totalité de la journée, de 5 h 40 à 20 h 30. L'absence d'agents SNCF, en tout début de journée ou en soirée, à des heures où le trafic est réduit, ne pénalise pas les usagers qui ont à leur disposition des distributeurs automatiques de billets, leur permettant de se munir de titres de transport. Toutefois, aussi bien pour la fréquence des trains que pour le mode d'exploitation de la gare d'Aubervilliers - La Courneuve, la situation n'est pas figée : la SNCF suit très attentivement l'évolution des données démographiques et ses conséquences sur le trafic. En s'aidant de sondages réguliers, elle s'attache à adapter constamment l'offre de transport aux besoins des usagers. C'est ainsi qu'elle modifie ses conditions d'exploitation chaque fois qu'il est nécessaire, mettant éventuellement en œuvre des moyens supplémentaires pour faire face à tout accroissement de la demande de transport.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6468

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3526